

IEEE (Référence: <http://wiki.univ-paris5.fr/wiki/IEEE> (le 12 février 2010))

---

**(IEEE / LTSC : Institute for Electrical and Electronics Engineers / Learning Technologies Standards Committee).**

L'IEEE est une organisation centrale qui possède un rôle essentiel de pôle de réflexion et de proposition (think tank) en matière de standards. En tant qu'organisation accréditée pour développer des **normes**, l'IEEE soumet le plus souvent les projets de standards développés au sein de son organisation, à l'Institut national américain de normalisation (ANSI : American National Standard Institute) qui lui-même les présente à l'ISO. Depuis 1998, l'IEEE pilote le LTSC (comité de normalisation des technologies éducatives) dont la mission est de : « proposer des normes, des procédures et des manuels pour les composants logiciels, les outils et les techniques ainsi que des méthodes de conception qui aident au développement, au déploiement, à la maintenance et à l'**interopérabilité** des composants et des systèmes pédagogiques informatisés ». Ce comité comprend 20 groupes de travail qui couvrent l'ensemble des champs à normaliser dans l'apprentissage en ligne : **métadonnées**, informations sur l'étudiant, gestion des contenus, de l'interactivité, etc ... Le LTSC met au point des normes techniques agréées, des suggestions pour l'application pratique, et des guides qui permettent, tant aux ordinateurs qu'aux humains, de décrire, d'encoder, de transmettre et de partager l'information dans un contexte d'apprentissage.

L'action menée par l'IEEE a conduit cette dernière à se rapprocher de l'ISO et du comité en charge de la standardisation de l'enseignement à distance, le SC36.

Objectifs du IEEE Learning Technology Standards Committee (LTSC)

---

### **Pourquoi normaliser dans le domaine pédagogique ?**

Les initiatives de normalisation ne cherchent pas à normaliser les méthodes d'enseignement, ni les technologies multimédias utilisées. Elles visent à établir des règles qui faciliteront le partage et la réutilisation des modules pédagogiques (description, regroupement et environnement des modules).

- Permettre aux apprenants et aux instructeurs d'accéder, d'évaluer, de se procurer et d'utiliser des **objets pédagogiques**.
- Permettre le partage et l'échange d'objets pédagogiques entre différents environnements pédagogiques.
- Permettre le développement d'objets pédagogiques en unités élémentaires qui puissent être décomposées et recomposées de plusieurs façons.

- Permettre à des agents intelligents de composer automatiquement et dynamiquement des leçons personnalisées.
- Permettre à plusieurs objets pédagogiques de travailler ensemble dans un environnement pédagogique ouvert et distribué.
- Permettre, lorsque cela est souhaitable, une reconnaissance de la formation acquise par l'intermédiaire d'un objet pédagogique.
- Développer un marché pour les objets pédagogiques, dans un contexte de distribution à but lucratif ou non-lucratif.
- Permettre au monde de l'éducation de manipuler le contenu éducatif et les résultats des étudiants de façon standardisée et indépendante du contenu lui-même.
- Offrir aux chercheurs des standards qui permettent la collecte et le partage de données concernant la pertinence et l'efficacité des objets pédagogiques.
- Définir un standard simple, mais extensible, qui puisse être utile dans différents contextes de formation.
- Intégrer les notions de sécurité et d'authentification nécessaires à la distribution et à l'utilisation des objets pédagogiques.

#### Liens pour approfondir

---

- [IEEE Learning Technology Standards Committee](#)
- [IEEE Standards Association](#)